

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE TRANSITION

PRIMATURE



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

**DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DU
GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE DE
TRANSITION**

NOVEMBRE 2022

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

Le 12 octobre 2022, le Général MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de Transition nouvellement investi, a bien voulu placer sa confiance en ma modeste personne, en me nommant Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition pour la phase II. C'est le lieu pour moi de lui exprimer solennellement, du haut de cette tribune, toute ma reconnaissance et lui réaffirmer mon engagement à servir mon pays et à assumer, en toute loyauté, mes responsabilités durant cette phase charnière pleinement consacrée à la mise en œuvre des résolutions et recommandations pertinentes du Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS).

C'est donc avec une grande et vive émotion, empreinte de fierté, que je prends la parole devant votre auguste Assemblée pour présenter la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement et ce, conformément aux dispositions de **l'article 61 de la Charte de Transition révisée.**

Ce Gouvernement d'Union Nationale, issu de larges consultations politiques et des composantes ayant pris part aux assises du DNIS, devra conduire, avec dextérité la phase II de la Transition.

C'est l'occasion, pour moi de féliciter mon prédécesseur et son équipe pour avoir réussi ce pari important ayant permis de jeter les bases de cette nouvelle phase de Transition que nous amorçons tous ensemble pour une durée de 24 mois.

En prélude à cette grande messe, qui est désormais inscrite dans les annales de l'histoire politique de notre pays, des équipes avaient été mobilisées, dont certaines ont parcouru nos 23 provinces, d'autres ont organisé des missions dans 16 pays où la diaspora tchadienne a été consultée, d'autres encore ont séjourné à Doha au Qatar, pendant cinq (5) mois, pour persuader les Tchadiens de toutes les sensibilités, notamment ceux ayant opté pour la lutte armée, à venir s'asseoir et discuter ensemble de l'avenir de notre cher pays, le Tchad.

Outre le sacrifice consenti par chacun, la réussite de cet événement historique est la preuve de la maturité politique des Tchadiennes et Tchadiens, qui ont fait montre de leur capacité à résoudre par eux-mêmes ce que j'appellerai les problèmes **tchado-tchadiens**, en transcendant tous les clivages.

L'esprit de consensus, de dialogue et de transparence qui a prévalu durant la première phase de la Transition sera promu, de telle sorte que la conduite de la deuxième phase puisse contribuer au raffermissement de notre démocratie.

La première phase de Transition a permis, en effet, d'assurer la continuité de l'Etat, de garantir la paix, la quiétude, la sécurité des populations ; de préserver l'intégrité territoriale de notre pays et de sauvegarder notre souveraineté internationale.

Au terme de cette phase, je voudrais saisir l'opportunité pour remercier les pays frères et amis, les Organisations régionales et internationales, les partenaires au développement, qui soutiennent le processus de Transition en cours à travers des appuis multiformes.

L'organisation du DNIS, qui constituait un axe prioritaire de la première phase de Transition, a permis aux représentants du peuple tchadien, réunis au Palais du 15 janvier, de tenir ce rendez-vous haut en couleurs, afin de faire une analyse minutieuse et franche de tous les maux qui ont émaillé la vie de notre chère Nation. La première phase de l'organisation du DNIS étant achevée, celle qui débute sera véritablement une phase d'action, consacrée à la mise en œuvre des résolutions et recommandations.

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

Après le pari tenu de l'organisation effective du Dialogue National Inclusif et Souverain, nous entamons aujourd'hui une nouvelle étape dans la marche démocratique de notre pays.

Pour réussir ce pari de la Refondation de la Nation, vous devez vous y attendre, les pertinentes résolutions et recommandations de nos assises nationales doivent être mises en œuvre par mon Gouvernement. Cette mise en œuvre, inspirée du Cahier de charges assigné par le Dialogue, doit entraîner une rupture totale, mais salvatrice, avec certaines pratiques, en apportant, à tous les niveaux, de profonds changements dans le fonctionnement de l'Etat et de ses institutions, notamment dans notre système de gouvernance et dans nos mentalités.

D'ores et déjà, nous allons nous atteler à la refondation de notre Etat, en commençant par la mise en œuvre des actions les plus urgentes et les plus percutantes.

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

Le Gouvernement de Transition est un Gouvernement de mission et de défis et non un Gouvernement ordinaire. C'est vous dire combien la mission est délicate, les attentes nombreuses et le temps limité. C'est la raison pour laquelle, il nous faudra agir promptement, efficacement, et dès aujourd'hui, à traduire dans les faits le vaste chantier de la Refondation.

Comme l'a rappelé le Président de Transition, Président de la République, Chef de l'Etat, lors de son investiture, nous ne perdrons pas de vue l'urgence absolue d'assurer le retour le plus vite possible à l'ordre constitutionnel.

Pour plus d'efficacité, un Comité de Suivi-évaluation sera mis en place, pour que toutes les délibérations issues du DNIS soient mises en œuvre de façon réaliste, sincère et conforme au consensus dégagé.

La sécurité intérieure occupera une place de choix dans l'action de mon Gouvernement pour mettre fin aux conflits intercommunautaires, aux troubles à l'ordre public et au phénomène d'insécurité qui continuent d'endeuiller des familles tchadiennes. Car, malheureusement, force est de constater que le maintien de l'ordre public dans notre pays est un défi perpétuel.

La tentative de déstabilisation des Institutions de notre pays, initiée par certains partis politiques et associations de la société civile le 20 octobre dernier, doit nous interpeller tous. Ces actions, ayant porté gravement atteinte à l'ordre établi, ont provoqué des morts parmi les civils et les Forces de Défense et de Sécurité. Face à cette situation, je puis vous assurer que le Gouvernement assumera pleinement ses responsabilités.

En la circonstance, je voudrais qu'ensemble nous nous acquittions d'un devoir de recueillement à la fois patriotique et symbolique, en observant une minute de silence à la mémoire de nos compatriotes, victimes des récents et malheureux conflits. (**je vous remercie...**).

Plus jamais, il ne doit y avoir encore de conflits intra et intercommunautaires opposant des Tchadiens ; tous, nous sommes appelés à cohabiter pacifiquement, dans le respect des lois en vigueur dans notre pays.

C'est à ce titre qu'une attention particulière sera accordée à la JUSTICE, rempart de notre vivre-ensemble qui, aujourd'hui, constitue un sujet de préoccupation pour bon nombre de Tchadiens.

L'appareil judiciaire doit être au rendez-vous de sa vocation première et remplir pleinement sa mission de rendre justice. Toute la force de la loi doit être exercée dans l'application effective des sanctions prévues par la loi, contre ceux et celles qui enfreignent les Lois de la République, d'où qu'ils viennent et qui qu'ils soient.

En conséquence, j'en appelle particulièrement à la conscience professionnelle des Magistrats à faire leur travail en toute impartialité et responsabilité au bénéfice des citoyens afin de consolider la paix et la cohésion sociale dans notre pays. C'est pour cela que la poursuite de leur grève est préjudiciable au fonctionnement normal de notre appareil judiciaire dans le contexte actuel.

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

Il vous souviendra que la Charte de Transition révisée a consacré des missions devant être mises en œuvre durant cette seconde phase. Il s'agit :

- du renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national ;
- de la promotion de la bonne gouvernance ;
- de la mise en œuvre de l'Accord de Doha ;
- de la mise en œuvre des résolutions et recommandations du DNIS ;
- du retour à l'ordre constitutionnel.

Conformément aux missions susmentionnées et en application des orientations du Président de Transition, mais aussi des principes retenus dans le Cahier des charges, mon Gouvernement s'oblige, par son Programme Politique, à entreprendre toutes les actions et à prendre toutes les initiatives tendant à accroître la vigueur de nos institutions, à renforcer la solidarité nationale, à sauvegarder notre diversité sociale et culturelle et à assurer la prospérité de notre nation.

Comme l'a si bien rappelé le Président de Transition, mon Gouvernement s'attellera à relever en urgence, les défis d'accès à l'eau potable, à l'énergie, aux soins de santé de base, à une éducation de qualité, à des emplois décents, à la sécurité alimentaire et de disponibilité d'infrastructures routières. D'ores et déjà, une attention particulière est accordée à nos compatriotes, victimes des inondations dans 18 provinces sur les 23.

La présente Déclaration de Politique Générale du Gouvernement de Transition que j'ai l'insigne honneur de vous présenter, s'articule autour des cinq (5) axes stratégiques suivants :

- **Axe 1^{er}** : Défense, Sécurité, Paix, Cohésion sociale et Réconciliation nationale ;
- **Axe 2** : Mécanisme de mise en œuvre des résolutions/recommandations du DNIS et de l'Accord de Doha ;
- **Axe 3** : Promotion de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit ;
- **Axe 4** : Relance économique et amélioration des conditions de vie ;
- **Axe 5** : Retour à l'ordre constitutionnel.

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

**LE PREMIER AXE DE LA PRESENTE DECLARATION EST RELATIF A LA
DEFENSE, SECURITE, PAIX, COHESION SOCIALE ET RECONCILIATION
NATIONALE**

Il est à noter que toutes les actions ordinaires de l'Etat doivent continuer pendant la période de Transition post-DNIS et même bien au-delà de la restauration de l'ordre constitutionnel. Elles doivent s'inscrire dans la dynamique de garantie de la sécurité des citoyens et de l'intégrité du territoire national, qui concourt à l'établissement d'une paix durable et d'une réconciliation sincère entre tous les fils et filles de notre pays.

Le Tchad reste solidaire de ses engagements internationaux et demeure convaincu de la nécessité de mutualiser les efforts pour assumer sa responsabilité dans la lutte contre le terrorisme au Sahel et dans le Bassin du Lac Tchad.

Malgré les succès enregistrés par nos Forces de Défense et de Sécurité (FDS), les menaces persistent encore de manière préoccupante. C'est pourquoi, mon Gouvernement poursuivra, au cours de cette nouvelle phase de Transition, les efforts déjà entrepris en matière de sécurité des personnes et des biens, de défense de l'intégrité du territoire ainsi que de la lutte contre le terrorisme en continuant à assister les pays amis qui en sont toujours victimes.

S'agissant des **Forces de Défense et de Sécurité**, beaucoup de réformes structurelles importantes ont été déjà entreprises. C'est ainsi qu'au cours de cette année, il y a eu notamment, l'indiciairisation de la paie des soldats de rang, la revalorisation de salaire des militaires, la création d'une Caisse d'Assurance Maladie des Armées (CAMA) et d'une cotisation à la Caisse de Retraite afin de garantir la retraite des militaires. Aussi, il est créé au sein des FDS l'Économat des Armées pour améliorer les conditions de vie des soldats à travers la vente des denrées alimentaires subventionnées.

Mais vous conviendrez avec moi, qu'il ne peut y avoir de réformes sans la formation et le recyclage des membres des FDS. C'est pourquoi, tous les centres d'instruction et écoles d'application des FDS ont connu une restructuration en leur sein.

Pour la 2^{ème} phase de la Transition, mon Gouvernement s'engage à :

- mettre en place les organes de mise en œuvre et de suivi-évaluation du programme Désarmement Démobilisation et Réintégration (DDR) prévus par l'Accord de Doha ;
- accélérer le processus de réforme de l'armée tchadienne en vue d'en faire, à terme, une armée professionnelle, véritablement nationale et républicaine avec des effectifs maîtrisés ;
- corriger les dysfonctionnements observés au sein des différentes composantes des FDS, dans la chaîne de commandement et dans le recrutement des effectifs à opérer dans le respect des diversités sociologiques nationales ;
- améliorer le programme de déminage et celui des engins explosifs et prendre en compte le dédommagement des victimes ;
- créer les conditions pour le retour des déplacés internes dans leurs terroirs, notamment le cas des zones affectées par la nébuleuse terroriste *Boko haram* ;
- poursuivre la construction des infrastructures militaires ;
- rendre opérationnelle la justice militaire ;
- équiper et renforcer les capacités opérationnelles des FDS ;
- organiser des séminaires de recyclage au profit des membres des FDS.

En ce qui concerne la sécurité intérieure, il est à constater que le ratio standard qui est de **1 policier pour 100 habitants**, n'est pas atteint au Tchad. Malheureusement, dans notre pays, ce ratio tourne autour de **1 policier pour 1 454 habitants**. Ce qui n'est pas de nature à permettre le maintien efficace et efficient de la sécurité et de l'ordre public sur l'ensemble du territoire national.

Pour renforcer la sécurité et l'ordre public, des actions fortes seront menées dans les jours et les mois à venir. Il s'agit notamment de :

- mener une grande campagne d'information et de sensibilisation sur l'insécurité et la coexistence pacifique en partenariat avec les Associations des Droits de l'Homme ;
- renforcer les opérations de désarmement des civils (déjà près de 6000 armes ont été récupérées en moins de 2 ans);
- mettre en place un service de Police des polices, destiné à prévenir et réprimer les comportements déviants des éléments de la Police Nationale ;
- mettre en place une Commission Mixte chargée de la prévention, du suivi et du règlement des conflits intercommunautaires et Agriculteurs/Éleveurs récurrents ;
- renforcer, en effectifs et en moyens de travail, les Sous-commissariats de quartiers.

Au titre de la Réconciliation nationale, mon Gouvernement s'attellera à :

- enclencher le processus de création d'une Commission « Vérité-Pardon-Réparation-Réconciliation » ;
- exécuter de manière effective la disposition de l'Accord de Doha, relative à la restitution des biens des signataires dudit Accord ;
- engager le processus de mise en place d'une Commission d'enquête chargée d'élucider les cas de disparitions de personnes et des crimes politiques ;
- exécuter les décisions judiciaires relatives à l'indemnisation des victimes du régime HABRE ;
- examiner les modalités de rapatriement de la dépouille de l'ancien Président Hissein HABRE.

Au titre de la paix et de la cohésion sociale, mon Gouvernement s'engage à :

- assurer une répartition juste et équitable des ressources nationales ;
- impliquer activement les artistes, les leaders religieux, les hommes des médias et les leaders d'opinion dans le processus de transformation sociale ;
- susciter et renforcer le sentiment d'appartenance nationale à travers des initiatives éducatives, sociales, culturelles et sportives pour cultiver le patriotisme et valoriser le patrimoine culturel national ;
- lutter efficacement contre le discours de haine, l'apologie de la violence et le repli identitaire véhiculés à travers les réseaux sociaux ;

- créer et renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits communautaires ;
- lutter sans relâche contre les phénomènes d'enlèvement de personnes contre rançons et le trafic d'enfants.

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

L'AXE 2 DE NOTRE PROGRAMME PORTE SUR LE MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES RESOLUTIONS/RECOMMANDATIONS DU DNIS ET DU SUIVI DE L'ACCORD DE DOHA

Les résolutions et recommandations pertinentes issues du Dialogue sont les fruits du discernement de notre peuple souverain. Nous avons tous bien relevé, durant ces assises, que nos concitoyens sont en quête d'une meilleure gouvernance, d'une répartition plus juste et équitable des ressources nationales ainsi que d'une plus grande exigence de redevabilité.

Nous sommes au seuil de la naissance d'un Tchad nouveau, réconcilié avec lui-même. Nous sommes en train d'écrire une nouvelle page de notre histoire, pour bâtir une nouvelle République refondée sur la base d'un nouveau contrat social. Nous lançons la **REFONDATION** du Tchad.

Le Gouvernement que je dirige s'inscrit résolument sur le chemin balisé des réformes institutionnelles programmées, en vue de réaliser dans les délais prescrits, le retour à l'ordre constitutionnel.

Dans cette perspective, l'Accord de paix de DOHA signé le 08 août 2022 avec nos frères politico-militaires doit être mis en œuvre dans son intégralité.

Pour une mise en œuvre cohérente, optimale et efficace des résolutions/recommandations du DNIS et de l'Accord de Doha, il est mis en place :

- un Haut Comité de Pilotage chargé du suivi de la mise en œuvre des résolutions du Dialogue National Inclusif et Souverain ;
- un Comité Technique d'Appui au Haut-Comité de Pilotage ;
- un Cadre Indépendant de Suivi-Evaluation des résolutions et recommandations du DNIS.

Ces organes de suivi et de mise en œuvre doivent produire régulièrement et de manière séquencée des rapports assortis des recommandations d'amélioration ou de réorientation à l'attention des parties prenantes de la Transition et des partenaires.

A cet égard, nous appelons les pays amis et les partenaires au développement qui nous ont toujours accompagnés, à nous appuyer davantage dans la mise en œuvre du programme DDR.

Par conséquent, cela implique l'accomplissement simultané des actions prioritaires énumérées dans le Cahier des charges durant les deux ans de Transition et ce, en fonction des moyens disponibles ou à mobiliser. Un ordre de priorité temporel tenant compte de l'importance et/ou de l'urgence séquencée des résolutions et recommandations sera établi pour leur mise en exécution méthodique et réaliste.

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

L'AXE 3 DE NOTRE ACTION PORTE SUR LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT

A travers cet Axe, l'ambition de mon Gouvernement est de faire de notre pays un Etat démocratique, stable et fort. Cet Etat sera bâti sur l'architecture des orientations du DNIS. La promotion de la bonne gouvernance passera également par la sécurisation des recettes de l'Etat ainsi qu'une gestion performante des dépenses publiques. En effet, la mise en œuvre performante des politiques publiques et par ricochet l'efficacité de l'administration publique est tributaire d'une gestion prudente, orthodoxe et efficiente.

Ces réformes impliquent entre autres, une rupture avec notre culture administrative qui n'intègre pas la gestion axée sur les résultats.

A partir d'aujourd'hui, tous ceux qui, de manière avérée se seraient rendus coupables des prévarications, de concussions et de toute autre déviance administrative et financière devront répondre de leurs actes devant la Justice.

De ce qui précède, au titre de la Gouvernance politique et institutionnelle, mon Gouvernement s'engage à :

- restaurer l'autorité et le prestige de l'État ;
- respecter les critères de compétence, d'inclusivité et de probité dans les nominations aux postes de responsabilité ;
- assurer un contrôle régulier des ressources publiques et parapubliques par les organismes étatiques de contrôle après la suppression de l'IGE et le transfert de ses compétences à l'Inspection Générale des Finances, à la Cour des Comptes et aux Inspections des Ministères.

Au titre de la décentralisation, mon Gouvernement s'engage à poursuivre le processus en cours en accélérant le transfert des compétences et des ressources au profit des Collectivités Autonomes en vue de permettre l'éclosion d'une véritable démocratie à la base.

Au titre de la Gouvernance Economique et Sociale, un accent particulier sera mis sur l'attractivité de notre pays pour les investisseurs, nationaux et étrangers, la promotion de l'industrialisation à travers l'amélioration du climat des affaires et une saine relation entre le privé et le public, préalables essentiels à la croissance économique et à la création des richesses et des emplois.

A ce titre, mon Gouvernement s'attellera à améliorer le climat des affaires par les actions suivantes :

- poursuivre la mise en œuvre effective des dispositions du Code de transparence et de bonne gouvernance et de tous les autres textes du Nouveau Cadre Harmonisé de la Gestion des Finances Publiques de la zone CEMAC ;
- améliorer l'efficacité et la crédibilité de la justice par le renforcement des capacités des tribunaux de commerce et des tribunaux de travail ;
- achever le processus d'apurement de la dette intérieure ;
- mettre en place un mécanisme contraignant portant recouvrement et rapatriement des avoirs logés à l'extérieur ;
- développer et mettre en œuvre les projets de partenariat public-privé et des financements alternatifs/innovants pour la réalisation des grands projets structurants, notamment dans les infrastructures énergétiques et de transports.

En ce qui concerne la moralisation de la vie publique, la lutte contre la corruption, les détournements, les prévarications et les prédatons, mon Gouvernement s'évertuera résolument à :

- combattre l'impunité sans complaisance en traduisant les éventuels auteurs et complices en justice ;
- lutter résolument contre les dérives de la mauvaise utilisation des réseaux sociaux ;
- moraliser la vie publique et promouvoir la bonne gouvernance dans les affaires publiques, en appliquant la législation en vigueur en matière de lutte contre la corruption, la concussion, les trafics d'influence, l'enrichissement illicite et les infractions assimilées et connexes ;
- instituer un mécanisme d'évaluation de la performance des services publics ;
- lutter contre la patrimonialisation de la fortune publique ;
- créer une Agence Nationale de Prévention et de Lutte contre la Corruption.

Au titre de l'Etat de Droit, de la promotion des Droits humains et des Libertés fondamentales, il s'agira pour mon Gouvernement de :

- consacrer, dans la nouvelle Constitution, les dispositions relatives aux droits, libertés et devoirs des citoyens et de l'Etat ;
- élaborer, adopter et promulguer une loi portant Charte des Droits et Libertés liés à la Personne ;

- élaborer, adopter et promulguer une Loi portant Charte de la démocratie et de la participation citoyenne au Tchad, en vue de renforcer l'État de droit et la démocratie;
- appliquer strictement les textes portant promotion et protection des Droits de l'Homme ;
- sanctionner sévèrement les auteurs de violations des Droits de l'Homme, quels que soient leur rang social, pour faire renaître la confiance au sein de la communauté ;
- combattre sévèrement la corruption en milieu judiciaire ;
- cesser toute immixtion du pouvoir exécutif dans les affaires judiciaires ;
- faire exécuter les décisions judiciaires ;
- améliorer les conditions de vie et de travail des magistrats et garantir leur sécurité dans l'exercice de leurs fonctions.

S'agissant des libertés syndicales, associatives, de la Démocratie et de la Citoyenneté, mon Gouvernement s'attellera à :

- réviser les lois sur les libertés publiques ;
- garantir, lors des grèves, le respect du service minimum dans les services spécifiques et sensibles, tels que les établissements sanitaires, les services sociaux, la justice, l'aviation civile, les télécommunications et le service des sapeurs-pompiers ;
- organiser des élections transparentes, libres, inclusives, crédibles et sincères ;
- intégrer les TIC dans le processus électoral ;
- sensibiliser les couches sociales sur l'éducation familiale, morale et éthique ;
- revoir le contenu et rendre obligatoires les cours d'instruction civique, morale et éthique dans l'enseignement primaire et secondaire ;
- respecter la laïcité de l'État à tous les niveaux ;
- promouvoir la culture démocratique à tous les niveaux ;
- sensibiliser la population et les usagers sur le respect du Code de la route et la préservation des ouvrages publics.

Au titre des libertés de la presse et des rapports médias et pouvoirs publics, mon Gouvernement mettra en œuvre les mesures suivantes :

- réviser les lois sur le régime de la presse et médias électroniques, la communication audiovisuelle et la HAMA en vue de renforcer son indépendance ;
- renforcer le cadre juridique de protection des journalistes en ratifiant l'Accord de Florence et la Convention Internationale pour la Sécurité et l'Indépendance des journalistes et autres professionnels des médias ;
- appliquer de manière effective les textes qui protègent les journalistes dans l'exercice de leur profession ;
- garantir les sources et l'accès aux informations à tous les médias ;
- sensibiliser les Forces de Défense et de Sécurité à la connaissance et au respect de l'exercice du métier de journaliste ;

- remanier les programmes des médias publics pour être plus performants et libres face à la presse privée;
- élaborer des textes pouvant permettre l'encadrement et la promotion des nouveaux médias en ligne.

S'agissant de la **Politique genre**, conformément aux recommandations du Dialogue National Inclusif et Souverain, la femme tchadienne sera au cœur de l'action gouvernementale. Nous veillerons à l'implication effective et constante des femmes dans les instances de prise de décisions, sur les bases du mérite et de compétences, en conformité avec la Politique Nationale Genre et l'opérationnalisation de l'Observatoire de la Promotion et de l'Équité du Genre.

Sur le plan de l'autonomisation de la femme rurale, le Gouvernement rendra opérationnel le programme d'autonomisation économique des femmes et leur accès au foncier, dans une démarche concertée et intégrée en lien avec la **Résolution 1325 des Nations Unies** sur l'implication des femmes dans les mécanismes de Paix et de Sécurité.

En ce qui concerne **l'enfance**, la question de sa protection globale reste une priorité pour mon Gouvernement comme ce fut le cas pour tous les gouvernements précédents. Par ailleurs, la scolarisation des jeunes filles doit être obligatoire et effective.

S'agissant de la **Promotion et de la Protection des Personnes vivant avec un handicap et la solidarité nationale**, mon Gouvernement se fixe pour objectif la création d'une structure chargée de la protection et de la promotion des droits des personnes vivant avec un handicap et l'intensification des actions de solidarités en faveur des couches vulnérables, et plus particulièrement ceux affectés par les inondations.

A cet effet, une structure permanente dédiée à la solidarité nationale sera créée pour recevoir et coordonner tous les dons, aides, appuis venant d'initiatives publiques, privées ou des partenaires, afin de faire face de manière prompte aux catastrophes naturelles.

En ce qui concerne **la jeunesse**, masse laborieuse constituant plus de 70% de la population, mon Gouvernement mettra tout en œuvre pour répondre à ses aspirations. A cet égard, l'Initiative **50 000 Emplois**, dans sa phase pilote qui a déjà enregistré **21 073** projets des jeunes, se poursuivra et sera opérationnelle. La promesse de financement d'une première vague des projets sera tenue d'ici à quelques semaines. Les techniciens sont à pied d'œuvre pour dépouiller les différents projets en vue d'y sélectionner les meilleures propositions en toute transparence. Pour cette première phase, un montant de près d'un (1) milliard de FCFA est déjà disponible.

Financé par le budget de l'Etat, le projet « **Initiative 50 000 emplois décents pour les jeunes** » ambitionne de résorber le chômage des jeunes par la promotion de l'entrepreneuriat en milieu jeune sur une période de trois ans (2022 – 2025). Il vise aussi à soutenir et doter les jeunes tchadiens des 23 provinces de moyens nécessaires, en renforçant leurs capacités techniques et en facilitant leur accès aux financements.

Déjà, au titre de l'année 2022-2023, **1 100** volontaires nationaux seront recrutés avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), pour permettre aux jeunes tchadiens de capitaliser leurs expériences professionnelles.

En outre, pour contribuer au développement économique et lutter contre le chômage d'une part, et favoriser l'émergence des promoteurs et créateurs d'entreprises d'autre part, mon Gouvernement, mettra l'accent sur la résorption du chômage dans le cadre de ses trois (03) programmes que sont *l'auto-emploi*, le *crédit Agricole* et le *programme d'Appui aux Diplômés sans Expérience* (PADE). Pour rendre plus opérationnel et proche des soucis des jeunes ainsi que de leurs réalités, il est nécessaire de réformer l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE).

En ce qui concerne les sports, mon Gouvernement veillera à promouvoir les activités physiques et sportives dans le but de parvenir à une généralisation de la pratique du sport dans toutes les couches sociales. Par ailleurs, l'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS) doit être obligatoire au primaire et au secondaire.

Sur le plan des compétitions, le renforcement du sport de haut niveau par la subvention des fédérations nationales se poursuivra et l'Etat mettra en œuvre les différentes conventions signées avec les fédérations.

Enfin, en matière de Loisirs, mon Gouvernement, s'attellera à construire et aménager des aires de pratiques des loisirs sains en mettant en lien l'ensemble des acteurs, y compris les communes et le ministère en charge de l'Urbanisme.

En ce qui concerne la Sécurité Sociale et les institutions de prévoyance sociale, mon Gouvernement mettra un accent particulier pour sécuriser les avoirs des organismes de prévoyance sociale et faciliter leur accès. De même, durant les deux prochaines années, les réformes de la Caisse Nationale pour la Prévoyance Sociale et de l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) seront engagées.

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

L'AXE 4 DE NOTRE ACTION GOUVERNEMENTALE PORTE SUR LA RELANCE ECONOMIQUE ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE

Sur ce point, les chantiers à l'arrêt seront relancés, notamment en ce qui concerne la ville de N'Djaména et les routes interurbaines pour désenclaver nos provinces.

Comme l'a si bien rappelé, le Président de Transition à l'occasion de son investiture, dès janvier 2023, les capacités de production énergétique seront augmentées dans la ville de N'Djaména et en province.

De même, les investissements dans les infrastructures d'adduction d'eau seront renforcés sur l'ensemble du territoire national.

La sécurité alimentaire sera également au cœur des priorités de mon Gouvernement pour atteindre la souveraineté alimentaire. Un vaste plan d'appui aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage sera mis en place pour accompagner nos producteurs afin de produire et nourrir l'ensemble des Tchadiens à partir de nos terres et de notre cheptel.

De ce qui précède, **au titre de la diversification de l'économie, de l'industrialisation du pays et de la promotion de l'emploi**, mon Gouvernement s'engage à mettre en œuvre le Plan Directeur d'Industrialisation et de la Diversification Économique (PDIDE) à travers les actions majeures suivantes :

- renforcer les capacités des structures privées nationales en vue de mobiliser les ressources dans le cadre du financement public-privé des projets de développement ;
- promouvoir les initiatives dans toutes les provinces à l'effet de réduire la forte dépendance économique du pays vis-à-vis de l'extérieur, en soutenant le développement des filières porteuses agro-sylvo-pastorales et halieutiques, à travers la promotion des Pôles Agricoles et la structuration des Zones Économiques Spéciales (ZES) ;
- promouvoir les abattoirs modernes en vue de structurer la filière bétail-viande pour la transformation et l'exportation des produits et produits dérivés de l'élevage, labélisés « Made in Chad » ;
- valoriser les ressources minières, avec pour priorité une meilleure organisation de la filière aurifère avec un octroi équitable des permis ainsi que l'affectation des 5% des revenus aux zones productrices ;
- favoriser le développement d'incubateurs dans toutes les grandes villes du Tchad.

Au titre des Finances publiques, mon Gouvernement s'inscrit résolument dans la logique de continuer à respecter strictement tous nos engagements nationaux et internationaux, ceux découlant des différents programmes et projets et ceux signés avec les organisations nationales des travailleurs. Nous devons accroître sensiblement nos recettes pour atteindre le niveau des autres pays similaires.

S'agissant en particulier du Dialogue Social, mon Gouvernement poursuivra un dialogue ouvert et franc avec les partenaires sociaux et ce, dans la droite ligne du pacte social triennal signé le 24 octobre 2021 et dont l'exécution se situe aujourd'hui à **plus de 85 % et à 100%** en ce qui concerne les engagements financiers.

En matière d'emploi dans le secteur public, mon Gouvernement veillera à traduire dans les faits la promesse de recrutement de **5000** jeunes diplômés en remplacement à la Fonction Publique, dont **3 187** sont d'ores et déjà recrutés. Les **1813** places restantes seront pourvues dans les mois à venir.

L'exécution des promesses et des engagements pris dans le cadre du Budget de l'Etat et la paie à temps des salaires des fonctionnaires civils et militaires restent des priorités intangibles du Gouvernement de Transition. En même temps, le paiement de la dette due aux entreprises et aux opérateurs économiques dans le cadre de la fourniture des biens et des prestations de services est une question prioritaire que mon Gouvernement solutionnera.

Au titre de la continuation de la relance de notre économie, mon Gouvernement s'engage à maintenir et à amplifier, dans une dynamique pro-business, l'ensemble des allègements et facilités octroyés au bénéfice de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, des énergies renouvelables, des TIC, de l'agro-industrie, de l'agriculture et de l'élevage ainsi qu'au profit des produits de première nécessité et de santé.

Dans le même temps, considérant la taille exceptionnelle de notre vaste et grand pays et les distances séparant les centres de production des zones de consommation, surtout en matière agricole, et tout en continuant d'investir dans la construction des routes et ponts pour relier tout notre pays, mon Gouvernement s'attellera à ce que le transport des marchandises et des personnes se fasse avec confort, dans la sécurité et à moindre coût.

En ce qui concerne la **territorialisation des services**, de leur aménagement et de leur développement, et dans la droite ligne de la mise en place prochaine du Budget-programme, le Gouvernement se donne comme objectifs de parachever la décentralisation administrative, financière, numérique et digitale de l'administration, particulièrement des services financiers et des marchés.

Ainsi, la généralisation du déploiement de l'e-Tax et du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP) permettra la bancarisation effective, la digitalisation des recettes, l'exécution des dépenses publiques, la contractualisation des marchés publics et leur règlement, directement dans les provinces, les ministères, les institutions et les communes.

De même, en matière de gestion de la commande publique, le Code des Marchés Publics sera revu pour garantir une plus grande souplesse, transparence et une responsabilisation des chefs de Départements ministériels et des Institutions de la République et ce, conformément aux orientations du Président de Transition.

Mon Gouvernement accordera une place de choix à l'écoute du monde rural, du monde de l'entreprise, à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, à la dématérialisation des échanges avec le fisc, à la télédéclaration, à la bancarisation, au télépaiement et à l'interconnexion

informatique de toutes les régies avec le Trésor public, tant au niveau central qu'au niveau local.

Et cela nous permettra de promouvoir le développement à la base, d'améliorer la saine concurrence et la transparence, la reddition des comptes et leur auditabilité.

Partout, nous veillerons à ce que l'informatisation permette d'avoir de la clarté, de la célérité, de démocratiser la commande publique ; de circonscrire les déperditions des recettes, les détournements des deniers publics et la manipulation des comptes.

Au titre du financement de l'économie, les actions majeures suivantes seront engagées :

- la redynamisation de la Banque Agricole et Commerciale du Tchad ;
- le renforcement des capacités et des ressources financières de la Banque de l'Habitat ;
- la création d'une Banque populaire et postale au bénéfice de nos concitoyens du monde rural;
- la vulgarisation de l'usage des moyens de paiement électroniques pour favoriser l'inclusion financière ;
- le développement de la finance islamique et le renforcement des capacités des établissements de microfinance.

Sur la question des infrastructures durables, mon Gouvernement s'évertuera à :

- remettre en état et entretenir les principaux axes routiers dégradés, comme les routes nationales et les pistes rurales ;
- construire des digues, des bassins de rétention d'eau durables et des infrastructures de canalisations des eaux pour lutter contre les inondations ;
- réhabiliter les infrastructures aéroportuaires à N'Djamena et en province ;
- restructurer et réhabiliter les routes de la ville de N'Djamena et permettre sa connexion permanente avec les villes des provinces ;
- défiscaliser les matériaux de construction importés dans le cadre de la construction de logements sociaux ;
- créer une Agence d'exécution des travaux d'intérêt public qui permettrait d'absorber une grande main-d'œuvre ;
- créer une compagnie aérienne nationale en vue de favoriser le désenclavement intérieur et extérieur du pays d'une part et rechercher un mécanisme devant réduire les coûts des billets ;
- généraliser la construction des Écoles de Métiers dans toutes les provinces ;
- poursuivre les investissements dans la construction du réseau à fibre optique en vue de réaliser le maillage du pays et faciliter l'interconnexion avec les pays voisins. Cela ne peut se réaliser qu'avec un système de téléphonie mobile efficients et moyen cher.

Tirant profit des perspectives macroéconomiques prometteuses en 2023, avec une croissance économique escomptée de **3,6%** tirée par les bonnes performances du secteur pétrolier, mon Gouvernement s'attellera à utiliser les ressources générées pour améliorer les conditions de vie des populations, notamment l'énergie et l'autosuffisance alimentaire.

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

En matière d'énergie, il convient de noter que malgré nos efforts, le taux d'accès à l'électricité de 6,4% est faible, avec une concentration à N'Djamena. De même, pendant longtemps la production d'électricité est faite à base d'énergies fossiles alors que le potentiel de notre pays en énergie solaire, éolienne et en biomasse est immense et constitue une opportunité réelle pour acquérir notre indépendance énergétique.

Conscient de notre besoin énergétique croissant de **12%** chaque année, mon Gouvernement mettra tout en œuvre pour multiplier les sources de génération de l'électricité, afin d'améliorer le taux d'accès et réduire significativement le prix du kilowattheure.

Pour cela, mon Gouvernement s'engage, d'ici à la fin de la Transition, à augmenter la production d'électricité à plus de 300 Mégawatts. Grâce à cet accroissement de la production, le mix énergétique sera notre priorité.

Plus spécifiquement, mon Gouvernement dotera les chefs-lieux de provinces de centrales solaires de **5 Mégawatts** et de mini-réseaux électriques, afin de densifier le maillage de leur desserte actuelle et atteindre les foyers qui ne sont pas encore branchés.

Pour N'Djamena et ses environs, des centrales solaires et des centrales électriques à triple combustibles, capables de fonctionner au Gaz, au Fuel ou au Diesel, seront construites afin de couvrir les besoins en électricité de la ville. Ce qui fera porter la capacité installée à plus de **200 Mégawatts**, pour appuyer notamment le développement des petites et moyennes industries. Nous avons prévu installer **dix mille (10 000)** lampadaires pour assurer un éclairage permanent des artères de la capitale.

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

Permettez-moi de rappeler, que dans l'optique d'améliorer toujours les conditions de vie des populations, une solution sera trouvée pour pallier les pénuries périodiques de gaz domestique et de certains produits pétroliers. Pour ce faire, mon Gouvernement s'attellera à finaliser les études de faisabilité d'une seconde raffinerie et de lancer sa construction. Cela permettra au Tchad de demain d'être plus indépendant sur le plan énergétique et en particulier en termes d'approvisionnement du marché intérieur en gaz domestique, en produits pétroliers ainsi qu'en production de bitume et d'engrais.

**Monsieur le Président du Conseil National de Transition,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,**

S'agissant de l'accès à l'eau, mon Gouvernement entend s'appuyer sur un plan réaliste et concret destiné à accroître l'approvisionnement en eau potable. Pour accroître l'accès à l'eau potable, mon Gouvernement ambitionne de construire, durant les 24 prochains mois, au moins **200** systèmes d'adduction d'eau potable (AEP) et **1000 Pompes à Motricité Humaine**.

Dans l'optique d'un meilleur assainissement en milieu urbain, mon Gouvernement entend vulgariser et encourager l'utilisation des latrines intentionnelles, communautaires et familiales avec pour objectif la réalisation de plus de **1200** blocs de latrines au cours des deux prochaines années.

S'agissant de l'abreuvement de notre cheptel, mon Gouvernement s'attellera à retracer et sécuriser les couloirs de transhumance par la construction de **250** ouvrages pastoraux et à organiser les bénéficiaires pour une gestion non conflictuelle des ressources naturelles.

**Monsieur le Président du Conseil National de Transition,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,**

En ce qui concerne **la santé**, l'ambition portée par mon Gouvernement vise à renforcer le système de santé pour le rendre davantage performant, résilient et en mesure de répondre aux sollicitations de la population, notamment à travers l'accès, la disponibilité et l'équité de l'offre de soins et des services de santé. Pour y parvenir, des actions fortes seront réalisées. Il s'agit notamment de :

- lancer la Couverture Santé Universelle (CSU), qui implique l'opérationnalisation de la Caisse Nationale d'Assurance Santé (CNAS) et la mise en œuvre progressive de la Loi sur le financement des trois (3) régimes d'assurance santé ;
- renforcer les Ressources Humaines en quantité et qualité, à travers des recrutements additionnels de Médecins, d'infirmiers diplômés d'État, d'Agents Techniques de Santé, de Sage-Femmes Diplômées d'Etat, des Techniciens de Laboratoire et des Pharmaciens ;
- finaliser les travaux de construction des Hôpitaux provinciaux en cours et lancer les travaux de construction d'autres Hôpitaux en provinces ;
- installer/renforcer des scanners dans les hôpitaux nationaux ainsi que dans quelques hôpitaux provinciaux ;
- acquérir et installer divers équipements médicaux et autres fournitures au profit de nos structures sanitaires.

S'agissant de la problématique de l'éducation, mon Gouvernement ambitionne de poursuivre la refondation du système éducatif aux prises avec les défis de l'accès, de l'équité, de la qualité, de l'efficience et de la gouvernance.

Durant les prochains 24 mois, mon Gouvernement veillera à améliorer significativement les indicateurs de performance du système éducatif, en faisant accroître le taux d'achèvement du cycle primaire en le faisant passer de **44,47% à 60%** et de **17,3% à 25%** pour le cycle secondaire.

Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux, des efforts seront entrepris pour d'une part, assurer la présence effective du personnel enseignant dans l'ensemble des provinces du pays et opérationnaliser les structures des académies, d'autre part.

Dans cette perspective et de manière concrète, en matière de qualité, le Gouvernement entend renforcer la formation, le recrutement des enseignants et leur encadrement. Aussi, la mise à disposition des manuels imprimés en quantité suffisante et en qualité constitue -t-elle un levier de plus-value de l'action pédagogique.

En ce qui concerne la formation des enseignants, le Gouvernement poursuivra la professionnalisation des maîtres communautaires et l'intégration de tous les lauréats des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) pour assurer la continuité des activités scolaires. De même, en 2023, il sera ouvert dans toutes les Ecoles Normales d'Instituteurs Bilingues, des tests d'accès pour la formation des instituteurs bilingues.

En matière d'encadrement et de pilotage du système éducatif, mon Gouvernement mettra à la disposition des services déconcentrés, les moyens nécessaires pour leur mobilité. De même, une attention particulière sera accordée à la scolarisation des enfants nomades, des enfants insulaires, des enfants réfugiés et déplacés ainsi que ceux en situation d'handicap.

Sur le plan de la consolidation de la paix dans les écoles et du renforcement de l'unité nationale, mon Gouvernement s'attèlera à la révision du contenu du manuel d'éducation civique et de la formation à la citoyenneté en vue d'assurer un enseignement du civisme et des valeurs patriotiques, gage de la stabilité sociale et du bon vivre ensemble.

Sur le plan diplomatique, des efforts pour jeter les bases des relations solides et sereines avec les pays situés dans notre proximité immédiate ont été entrepris, sous la direction du Général MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de Transition. Ces efforts seront poursuivis par mon Gouvernement pour faire rayonner davantage la position et l'image de notre pays à travers le monde, tout en continuant à défendre les intérêts de notre pays, à préserver et à élargir les cercles d'amitié, à protéger nos ressortissants à l'étranger, et à assurer notre part de responsabilité internationale par rapport aux menaces existentielles qui planent sur notre continent.

**Monsieur le Président du Conseil National de Transition,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,**

L'AXE 5 DE NOTRE DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE PORTE SUR LE RETOUR A L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

Le Gouvernement de Transition inscrit, dans son programme, la réalisation du calendrier du processus électoral, qui passera nécessairement par l'achèvement du projet de la future Constitution, l'élaboration et l'adoption des différents textes juridiques relatifs aux élections, l'actualisation du fichier électoral et l'achèvement du découpage territorial.

La restauration de l'ordre constitutionnel se fera au moyen des consultations électorales à organiser au cours de la période de Transition.

Il est à observer que la période de Transition n'est pas une situation ordinaire. Les instances de la Transition doivent se consacrer à l'essentiel. Dans l'essentiel, il y a les activités courantes de continuité de l'Etat, notamment le raffermissement de la paix, de la stabilité du pays et les urgences sociales. Mais principalement, c'est la bonne préparation des consultations générales et surtout la bonne tenue des élections, avec des résultats reflétant la vérité des urnes, missions prioritaires des autorités de la Transition.

L'essentiel des efforts doit être consacré à toutes les activités en amont de la tenue des élections générales. Pour ce faire, la mobilisation des ressources est primordiale. Elle doit commencer immédiatement, et dès le premier semestre de la période de Transition et se poursuivre sur les 24 mois de Transition. Mon Gouvernement s'attellera à amplifier le plaidoyer pour la mobilisation des ressources nécessaires à la bonne conduite de la période de Transition.

En tout état de cause, le Gouvernement de Transition ne sera jugé ou apprécié qu'à travers l'organisation des élections réussies, reflétant la vérité des urnes pour un retour à l'ordre constitutionnel dans le délai imparti.

Somme toute, l'adoption de la nouvelle Constitution par voie référendaire et celle d'un Code électoral, la mise en place d'un nouvel organe de gestion des élections, l'organisation du recensement électoral, la création d'un nouveau cadre de concertation des partis politiques et, enfin, l'organisation des élections présidentielles, législatives et locales sont les axes prioritaires du vaste chantier du retour à la normalité constitutionnelle.

Le programme indicatif des actions pour ce retour à l'ordre constitutionnel se présente comme suit, pour me résumer :

- la mise en place d'un nouveau cadre de concertation des partis politiques ;
- la mise à jour des textes juridiques relatifs au processus électoral ;
- la mise en place de la nouvelle structure chargée de l'organisation des élections ;
- la révision du fichier électoral ;
- la mise à jour du découpage territorial ;
- la rédaction du projet de la nouvelle Constitution ;
- l'organisation du référendum constitutionnel ;

- l'organisation des élections générales.

Ces élections, qui auront lieu au plus tard la fin de l'année 2024, je l'espère, contribueront à la mise en œuvre des actions qui conduiront à la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie dans notre pays.

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

M'adressant personnellement à chacune et à chacun d'entre vous, et à travers vous, à l'ensemble du peuple tchadien, je voudrais très humblement vous dire ce que la construction d'un pays est une œuvre de très longue haleine faite de foi, de renoncements, d'engagements et de sacrifices en tous genres. Aucune nation ne s'est construite dans le renoncement, la passivité, le laisser-aller, l'indiscipline, la paresse et la fainéantise.

Pour bâtir une nation forte et solide, nous avons besoin de vision dans l'unité et rassemblés dans le travail. Oui, mes chers compatriotes, nous devons nous mettre au travail pour qu'ensemble nous relevions notre pays.

Laissons les sentiments de lassitude et mobilisons-nous pour construire notre pays par le travail, et rien que par le travail. Mon Gouvernement en fera un credo fondamental car, c'est en travaillant durement, tous ensemble, que nous bâtirons les fondements d'un pays fort, départi des oripeaux de divisions qui l'ont miné pendant des décennies.

En disant cela, je m'entends bien. Je viens de vous soumettre un vaste programme de début de la Refondation. Trop ambitieux ? sans doute. Pas assez ? peut-être. En tout état de cause, l'homme qui s'adresse à vous en ce moment est un homme engagé qui a fait fi de sa personne au profit du Tchad. J'avoue la vive émotion qui m'envahit en ce moment historique, et la lourde responsabilité qui pèse sur mes épaules fragiles et celles de chacune et chacun des membres de mon Gouvernement. C'est pour moi une invitation à réfléchir ensemble sur nos actions communes pour l'avenir et le rayonnement de notre pays. Nous sortons d'épreuves très difficiles que nous devons absolument surmonter. Malgré les guerres successives, meurtrières et fratricides vécues, nous devons dépasser nos désaccords et nos différences, somme toute mineures, pour bâtir un Tchad plus juste, plus tolérant et plus serein.

Sans cela, les conséquences d'un échec ou, pire, d'une trahison des promesses du DNIS seraient catastrophiques. La responsabilité est énorme et nous devons l'assumer avec courage et sincérité et permettre à notre peuple et à sa jeunesse d'ouvrir leurs fenêtres sur un monde meilleur qu'ils appellent de leurs vœux.

Oui, mes chers compatriotes, nous le pouvons, si nous le voulons, et nous le voulons. Nous le pouvons parce que nous aimons le Tchad, nous aimons profondément notre pays et les Tchadiens vivent dans l'espoir et l'attente. L'espoir, nous devons y répondre seulement par

notre engagement sans faille pour un changement résolu dont l'opportunité nous est offerte par la REFONDATION.

Oui, les Tchadiens attendent le changement sans lequel nous aurons bâti sur du sable. Au-delà de nos frontières, nos frères Africains aussi nous observent et nous attendent. Nous répondrons à ces attentes, In chaa Allah.

Je vous remercie de votre aimable attention !